



Inset Angers, 18 septembre 2018

COMMENT L'ESPRIT COLLABORATIF BOUSCULE LA SOCIETE

Conférence de **Monique DAGNAUD**, directrice
de recherche CNRS, sociologue

DOSSIER DOCUMENTAIRE

Elaboré par le Centre de Ressources Documentaires de l'Inset d'Angers





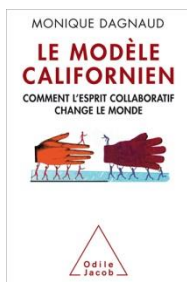
Comment l'esprit collaboratif bouscule la société



L'ECOLE
DES HAUTES
ETUDES EN
SCIENCES
SOCIALES

Thèmes de recherche et programmes en cours et publications :

<http://cems.ehess.fr/index.php?2639>



Le modèle californien, Comment l'esprit collaboratif change le monde / DAGNAUD Monique, Editions Odile Jacob, 2016

La Californie, où sont nés Internet et les technologies qui ont bouleversé notre monde, est au cœur de l'économie mondiale. Elle est aussi le lieu où s'inventent un nouveau modèle de société et un autre imaginaire politique.

Fondée sur la collaboration et le partage, valorisant l'innovation, l'entrepreneuriat et l'association, cette société nouvelle offre au reste de la planète l'image d'un avenir possible. Monique Dagnaud invite dans ce livre à examiner de plus près ce défi lancé par la Californie, et à mesurer aussi ce que cet esprit collaboratif peut apporter de neuf

à notre pays. Une analyse du phénomène californien, jamais encore menée en France.

❖ Ouvrage



Uberize me : l'économie collaborative entre promesses et mensonges / CHARLOT Christophe
Racines, 2016, 190 p.

Loger dans une habitation louée sur Airbnb, commander un plat préparé chez un voisin, faire appel à un jardinier amateur ou louer la voiture d'un particulier : ces pratiques se multiplient et deviennent notre lot quotidien. L'économie collaborative explose grâce aux plateformes technologiques sur Internet et porte en elle à la fois la promesse d'une consommation durable et la menace d'un emploi précarisé. Pour se faire une idée réelle de cet univers des starts-ups de l'économie collaborative, l'auteur s'est infiltré pendant un

mois complet, au sein des principales plateformes actives en Belgique.

Le livre "UberizeMe" emmène le lecteur dans cette enquête passionnante, analyse l'impact global de l'économie collaborative sur le monde et apporte de nouvelles clés pour comprendre le phénomène plus large de la transformation numérique. Celle-là même qui promet la défaite du cancer, l'immortalité de l'homme... mais dont les algorithmes et robots menacent l'emploi. (Présentation de l'éditeur)

❖ Rapports

[Innover et gouverner dans la ville numérique réelle](#)

Iddri, Fing, 04/2018, 65 p.

Cette publication est la synthèse générale du projet Audacities mené par l'Iddri et la Fing. Vous trouverez dans cette publication les enseignements principaux d'Audacities, basés sur le travail de recherche, l'analyse de cas d'étude et les ateliers réalisés dans le cadre du projet. Cela constitue une forme de manuel, que nous avons voulu le plus direct et synthétique possible, incluant des décryptages, des leçons mais aussi certaines prises de position, à destination de ceux qui réfléchissent et font la ville numérique réelle.

Economie collaborative : comment encadrer et encourager le pouvoir de la "multitude" ?

Terra nova, 03/2018

<http://tnova.fr/rapports/economie-collaborative-comment-encadrer-et-encourager-le-pouvoir-de-la-multitude>

Fondée sur le partage, sur la mise en commun d'actifs de toutes sortes et de nouvelles formes d'organisation du travail, l'économie collaborative se développe en remettant en cause les modèles traditionnels. Cette « nouvelle économie », qui prend appui sur la transformation digitale et les mécanismes de « pair à pair », permet de proposer de façon ergonomique et à moindre coût des services dans de nombreux domaines : transport, hébergement, services à la personne, bricolage... Elle permet d'augmenter l'utilisation d'actifs souvent sous-employés (logement, voiture, outils...) et donne à de nombreuses personnes la possibilité de percevoir des revenus de complément. Néanmoins, si ses retombées positives sont indéniables, l'économie collaborative présente des aspects plus contestables : précarisation du travail, concurrence déloyale vis-à-vis des acteurs installés, manque à gagner fiscal pour l'État. Comme dans d'autres domaines gagnés par les outils digitaux et l'économie de plateforme, notre système juridique, construit par et pour une société de type industriel, s'avère souvent inadapté. Le présent rapport explore des réponses aux principaux problèmes générés par cette « nouvelle économie » et dégage une série de propositions pour permettre à la société de profiter pleinement de ces innovations organisationnelles tout en préservant les droits fondamentaux de celles et ceux qui y contribuent.

**Rapport au Premier Ministre sur l'économie collaborative. Mission confiée à Pascal Terrasse, député de l'Ardèche / BARBEZIEUX Philippe, HERODY Camille
Premier ministre, 02/2016, 94 p.**

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/164000100/>

En octobre 2015, M. Pascal Terrasse, Député de l'Ardèche, a été chargé par le Premier ministre, d'une mission sur l'économie collaborative. Cette mission visait « à établir, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, une analyse des enjeux liés à l'émergence de ces plateformes collaboratives, les mesures d'ordre réglementaire ou législative qui permettrait leur épanouissement dans un cadre sécurisé et celles pouvant faciliter la transition des secteurs les plus impactés par l'émergence de ces nouvelles activités. ». Le rapport est construit sur les cinq thématiques suivantes : explicitation de ce qu'est l'économie collaborative ; analyse des facteurs clés de succès de cette nouvelle forme d'économie du point de vue du consommateur et les mesures qui pourraient encore accroître sa confiance dans le système ; amélioration des conditions de protection sociale et d'emploi des personnes qui recourent aux plateformes pour exercer une activité professionnelle ; modalités de contribution à la couverture des charges publiques de tous les acteurs de cette nouvelle économie ; mesures permettant un développement durable de l'économie collaborative, que ce soit pour les créateurs comme pour les utilisateurs des plateformes.

**Institut de l'économie circulaire
2016**

L'institut a pour ambition de :

- Fédérer et impliquer tous les acteurs et experts concernés dans une démarche collaborative,
- Mutualiser les compétences et ressources, de manière à mener des réflexions collectives sur les sujets associés à l'économie circulaire, - Faciliter les échanges de savoir et d'expérience entre tous les experts et acteurs impliqués,
- Promouvoir et dynamiser la recherche, l'expérimentation et les réalisations concrètes sur l'économie circulaire,
- Faciliter la création de synergies entre les acteurs afin de favoriser l'émergence de projets multipartites,
- Communiquer afin d'assurer la promotion de l'économie circulaire et améliorer ainsi sa compréhension par le plus grand nombre,
- Faire évoluer la législation et la réglementation pour dynamiser l'économie circulaire.

<http://www.institut-economie-circulaire.fr/>

❖ Vidéos

L'économie collaborative, comment ça fonctionne ?

On n'est plus des pigeons, 2016

<https://www.youtube.com/watch?v=UmMlx9MxLWc&t=3s>

Nous sommes de plus en plus nombreux à penser qu'utiliser un objet est plus important que de le posséder. C'est en tout cas le point de départ de l'économie collaborative. Cerise s'est lancé le défi de vivre 2 jours uniquement grâce à l'économie collaborative.

L'économie collaborative, c'est quoi?

Possum interactive, 2016

<https://www.youtube.com/watch?v=5nGUJDguO64>

Un film possum interactive. Co-écrit avec Hugues Sibille et le labo de l'ESS, possum interactive apporte sa contribution en produisant ce film d'animation et propose une définition en seulement 1 minute

❖ Articles

[Puissance publique et plateformes numériques : accompagner l'ubérisation](#)

Vie-publique.fr, 18/09/2018

Derrière le mot « ubérisation », un phénomène émergent et puissant bouleverse les repères et les équilibres de l'économie traditionnelle : au cœur de ce phénomène se trouvent les plateformes numériques et l'écosystème technologique qu'elles emportent. La puissance des évolutions en cours rend nécessaire d'analyser les atouts et les faiblesses de notre système juridique pour être à la fois en capacité d'anticiper les évolutions du droit et des politiques publiques et d'y apporter les réponses d'ensemble, conçues au niveau européen et national.

Service aux usagers. Numérique, management ... Les agents au cœur de projets novateurs et collaboratifs

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 21/05/2018, n° 20/2416, p. 53

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35537668/numerique-management-les-agents-au-crur-de-projets-novateurs-et-collaboratifs>

"Le département d'Ille-et-Vilaine a invité les agents à présenter leurs initiatives à leurs pairs pour rendre visible l'innovation" : services, activités et modalités de présentation.

[Réagir à l'ubérisation avant de se faire dévorer](#)

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 05/03/2018, p. 28-36

La sphère publique se méfie des néologismes des pros du marketing. Pourtant, derrière, se cache une transformation des usages et modes de vie que les collectivités ne peuvent ignorer.

Crise du marché du logement, « muséification » de certains quartiers, occupation sauvage des trottoirs par des vélos en libre-service... En quelques années, les plateformes ont changé les villes. Face à ce désordre, les collectivités se défendent.

Parallèlement, l'économie collaborative fournit de nombreuses opportunités pour les collectivités. En s'appuyant sur les plateformes, celles-ci peuvent accroître leur attractivité et moderniser leurs services publics. Des start-up de territoire se développent petit à petit, apportant de nouvelles méthodes pour améliorer le service rendu à l'usager.

[L'économie collaborative « porte en elle des inégalités abyssales »](#)

Le Monde, 31/01/2018

Monique Dagnaud, sociologue, a étudié ce pan de l'économie numérique et les inégalités que ces nouveaux modèles contribuent à créer. Elle sera l'invitée du « Monde » lors d'une conférence sur la ville des millennials, vendredi 2 février.

[Le collaboratif au secours des communes](#)

Monde (le), 20/11/2017

Un nombre croissant d'initiatives et d'innovations favorise l'économie du partage entre collectivités.

L'économie des plateformes / DARES

Document d'Etudes, 08/2017

http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/de_2013_economie_collaborative.pdf

Créées en plein cœur de la Grande Récession, les entreprises Airbnb et Uber sont devenues en quelques années des start-up mondiales, symboles de l'essor d'une « nouvelle économie ». Leurs modèles d'affaires, fondés sur l'externalisation de la production auprès d'une multitude de producteurs indépendants, suscitent des controverses récurrentes dans le débat public. Dans ce document d'études, nous cherchons à cerner un peu mieux ce phénomène et à faire le point sur son développement et sur les enjeux qu'il soulève pour les politiques publiques..

De quoi «l'économie du partage» est-elle le nom ?

Socialter, 04/2017, p. 66-68

Episode 1 de la traduction de l'ouvrage de Trebor Scholz, Platform Cooperativism, publié en anglais début 2016. L'auteur développe une stratégie de lutte contre les nouvelles formes d'exploitation des travailleurs à l'ère numérique et propose de cloner Uber en inventant des plateformes coopératives.

Le pari de l'économie collaborative

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 12/12/2016, p. 32-40

Qu'elle concerne l'associatif ou l'entreprise ultralibérale cotée en Bourse, l'économie collaborative est une réalité au quotidien pour tout un chacun, mais elle fait encore peur à nombre de collectivités.

Parallèlement aux modèles américains gloutons et disruptifs, il existe pourtant une économie collaborative "à la française", parfois porteuse de valeurs d'intérêt général et de solutions pour les territoires.

Les collectivités doivent, si elles veulent que cela fonctionne, incarner cette politique collaborative au sein de leur territoire. charge à l'État de réguler les plus grosses plateformes afin de maintenir un équilibre.

Dossier comprenant les articles :

- "Le "partage", une carte à jouer pour les territoires";
- "Collaboratif made in France, le futur de la délégation de service public?" ;
- "Ces collectivités qui essaient le covoiturage de bambins ou le partage dans un village" ;
- "Régulation et rôle de l'État : aux armes, territoires !" ;
- "L'État, prescripteur ou observateur ?" ;
- "Le collaboratif, c'est aussi une posture d'action publique".

L'économie collaborative, un objet difficile à cerner

Alternatives économiques, 12/2016, p. 78-81

Révolution des modes de production et d'échange pour les uns, simple retour en arrière au travail à la tâche pour les autres, il n'est pas facile d'apprécier les effets futurs de l'économie collaborative. Une chose est sûre cependant : son impact dépendra beaucoup du cadre juridique, social et fiscal qu'on lui appliquera.

Comment allons-nous travailler demain? [Dossier]

Sciences humaines, 11/2016, n° 286, p. 31-51

Que nous réserve l'avenir ? Allons-nous tous devenir des travailleurs indépendants, vendant nos services à la carte sur des plates-formes numériques ? Sommes-nous destinés à partager notre temps entre un télétravail à domicile et des espaces de coworking où l'on se retrouvera pour échanger, innover ou simplement être en compagnie de nos semblables ?

Certains préconisent d'adapter les règles du travail à l'ubérisation de l'économie. D'autres affirment que la montée en puissance des autoentreprises et l'essor du télétravail témoignent d'un profond besoin d'indépendance et d'autonomie. C'est à ces différentes questions que s'intéresse ce dossier. Questions qui restent ouvertes, tout comme l'avenir.

Au sommaire :

- L'avenir du travail n'est pas celui qu'on croit. Ubérisation, précarisation et robotisation ne sont pas les seuls changements que connaît le monde du travail
- Flexibilité, mode d'emploi
- Autoentreprise, l'heure de vérité
- Le télétravail, remède à l'éparpillement
- Quand les plates-formes bousculent le travail
- Qui sont les entrepreneurs du Net?
- Le coworking séduit la classe créative
- Fab lab, hackerspaces... la révolution aura-t-elle lieu?

http://www.scienceshumaines.com/comment-allons-nous-travailler-demain_fr_36931.html

Utiliser l'économie collaborative pour enrichir les services publics / DEMAILLY Damien, SAUJOT Mathieu, Le Monde, 23/06/2016

L'économie dite collaborative et ses plateformes phares – Uber, AirBnb – créent des ruptures dans de nombreux secteurs économiques et suscitent des craintes légitimes pour l'avenir du travail, de la protection sociale, de la fiscalité. Après une première phase d'observation, les législateurs et les collectivités locales ont commencé à encadrer ces activités, dans tous les pays. C'est à n'en pas douter une bonne nouvelle.

Economie collaborative, une révolution ?

Problèmes économiques, 01/03/2016, 44 p.

Le début du XXI^e siècle est marqué par l'avènement de nouveaux modèles économiques qui voient s'estomper les limites traditionnelles entre producteur, distributeur et consommateur. Dopée par la révolution numérique, l'économie du partage ou share economy est aujourd'hui en plein essor. Organisation de pair à pair, elle ne doit pas être toutefois confondue avec l'économie collaborative ou l'économie sociale et solidaire.

Au sommaire :

- L'économie du partage, une alternative au capitalisme ?
- Partager pour mieux consommer ?
- Quelles promesses sur l'environnement ?
- Economie collaborative et croissance
- Les dangers de l'"ubérisation"
- Un modèle fiscal et social à inventer
- Focus :
- L'économie collaborative : les chiffres clés
- Ne confondons pas économie du partage, économie collaborative, économie sociale et solidaire !
- Les 19 propositions du rapport Terrasse
- Uber versus taxis

Comoodle, quand le service public passe par le collaboratif / KOCH Marjolaine

Lettre du cadre territorial (Ia), 12/2015, p. 76-77

Parfois, il y a de petits miracles : des coupes budgétaires font naître des outils d'économie collaborative... À Kirklees, au nord du Royaume-Uni, à l'initiative de la mairie, on s'est organisé pour pallier le manque de moyens des pouvoirs publics. L'implication des habitants passe par une plateforme collaborative : comoodle.com.

Le partage, une nouvelle économie ?

Esprit, 07/2015, p. 5-74

- Les métamorphoses du capitalisme. Introduction (en accès libre), BÉJA Alice
- L'économie collaborative, entre utopie et big business, BOREL Simon, MASSÉ David et DEMAILLY Damien
- Partager pour mieux consommer ? Enquête sur la consommation collaborative, PEUGEOT Valérie, BEUSCART Jean-Samuel, PHARABOD Anne-Sylvie et TRESPEUCH Marie
- De la propriété à l'usage. Vers la démarchandisation ? PERRET Bernard
- Dons anonymes et rencontres urbaines. Faire circuler des objets en ville, GUILLARD Valérie et ROUX Dominique
- Changer l'entreprise, changer la consommation ? ARNAUD Emmanuel, D'AUDIFFRET Nicolas, MASSÉ David et STOCK Benjamin
- Portrait du consommateur en travailleur, ROBERT Richard

« Le collaboratif apparaît comme un moyen pour faire société dans un univers individualisé »

Actualités sociales hebdomadaires, 17/04/2015, n° 2906, p. 36-37

Portés par Internet, les systèmes d'échange ou de prêt de biens, de financement participatif, de mutualisation de connaissances ou tout simplement de mise en relation via les réseaux sociaux ne cessent de se développer. Cette société collaborative a fait l'objet d'une étude du Crédoc, pilotée par l'économiste Sandra Hoibian, avec sa collègue Emilie Daudey.

La société collaborative : mythe et réalité, Crédoc, 2014

<http://www.credoc.fr/publications/abstract.php?ref=C313>



ANGERS

LES CONFÉRENCES DE L'INSET - 16H30 A 18H

Le 18 septembre 2018

Comment l'esprit collaboratif bouscule la société

Qui sont les acteurs de l'économie collaborative ? Qu'implique-t-elle et qu'interroge-t-elle, sur un plan sociologique ; sur soi, sur le rapport aux autres, le rapport au monde ? Une invitation à un décryptage de la culture collaborative

Par **Monique DAGNAUD**, Directrice de recherche CNRS, sociologue, nous invite à un décryptage de la culture collaborative

[Inscription](#)

Le 13 novembre 2018

La convergence entre transition numérique et écologique

Par **Mathieu SAUJOT**, Coordinateur de l'Initiative Transition numérique & écologique à l'Iddri, Institut du développement durable et des relations internationales

[Inscription](#)

Les rendez-vous passés,

15 /05 2018

La ville et le genre,

ou comment l'aménagement des villes construit les inégalités entre les femmes et les hommes

Par **Yves RAIBAUD** – Géographe, Spécialiste de la géographie du genre, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux Montaigne

[Ressource documentaire](#)

12/10/17

La transition fulgurante

Les caractéristiques du bouleversement systémique : dynamiques, effets et potentialités

Par **Pierre GIORGINI**, président de l'Université Catholique de Lille

[Ressource documentaire](#)

01/06/17

En quoi le développement du numérique questionne notre modèle économique actuel ?

Une recherche sur le travail (automatisation, emploi, rémunération, contribution) et l'expérimentation territoriale en cours.

Par **Clara DREVET & Kévin POPERL** chercheurs au sein de la Chaire de Recherche Contributive, Institut de recherche et d'innovation

[Ressource documentaire](#)

30/03/17

La digitalisation, nouveau totem des organisations ?

La digitalisation comme processus de changement qui réinterroge le métier et le «travail ensemble »

Par **Florence OSTY**, sociologue, Professeure affiliée à Sciences Po Paris, Chercheure associée au LISE (CNAM-CNRS)

[Ressource documentaire](#)

[Vidéo](#)

Contacts INSET :

Stephanie.gross@cnfpt.fr et David.verger@cnfpt.fr - 02 41 22 41 13

Dossier documentaire

Edité par l'INSET, rue du Nid de Pie, CS 62020, 49016 Angers Cedex
www.cnfpt.fr

Directrice de publication : **Marion Leroux**, Directrice

Responsable du centre de ressources : **Bérangère Guillet**

Conception et réalisation : **Bérangère Guillet, Stéphanie Gross, Marie-Christine Marchand**

Tél. : 02 41 22 41 46

© 2018 CNFPT/ INSET D'ANGERS

Centre national de la fonction publique territoriale

